

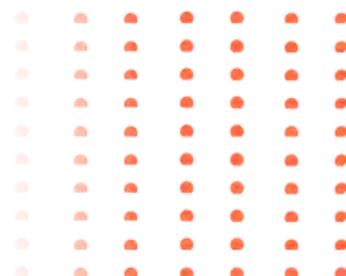
# OFFRE DE FORMATION

Réaliser une étude d'enjeux dans le cadre de la démarche SURE « Sécurité des usagers sur les routes existantes »



en distanciel

du 28 septembre au  
02 octobre 2023





La démarche « Sécurité des usagers sur les routes existantes » (SURE) se fonde sur la diminution de l'impact de l'infrastructure routière sur l'accidentalité voire l'optimisation de la sécurité de leur utilisation. Elle vise à hiérarchiser, programmer et évaluer une politique d'amélioration de la sécurité d'un réseau, en ciblant les aménagements les plus efficaces pour réduire les accidents de la route et leurs conséquences, dans une logique d'itinéraire.

La démarche SURE s'effectue en plusieurs étapes :

1. L'étude d'enjeux pour la hiérarchisation des itinéraires, qui vise à hiérarchiser le réseau de sorte à faire émerger les itinéraires devant ensuite faire l'objet de diagnostics de sécurité routière;
2. Le diagnostic des itinéraires, qui vise à effectuer une analyse plus approfondie des itinéraires sélectionnés à l'issue de l'étude d'enjeux, pour cibler les facteurs d'accidents et ainsi faire émerger des pistes d'actions correctives pertinentes;
3. Le choix, l'étude et la réalisation des actions correctives;
4. L'évaluation de l'efficacité de la démarche et de l'impact des actions réalisées.

Depuis la révision en 2019 de la directive européenne 2008/96/CE, l'étude d'enjeux – objet de la formation – se base à la fois sur l'analyse des données d'accident (on parle d'évaluation a posteriori) et sur l'examen visuel de l'infrastructure (on parle d'évaluation a priori). Elle est obligatoire sur l'ensemble du réseau routier national historique, y compris sur les anciennes portions de ce réseau transférées depuis à certaines collectivités, et doit être mise en œuvre tous les 5 ans.

## NIVEAU PRÉ-REQUIS

Connaissances ou expériences de base en sécurité routière, en accidentalité et en conception de l'infrastructure.



## OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Exposés méthodologiques ;
- Apports techniques ;
- Mises en situation ;
- Exercices.

## MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Quizz en fin de chaque séquence et quizz final.

## FRAIS D'INSCRIPTION

1500 € HT par stagiaire (TVA à 0%)

## DURÉE

3 jours

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue du module, les stagiaires doivent être en capacité de :

- Connaître le process de sectionnement du réseau routier, notamment avec les données de trafics ;
- Savoir mener un état des lieux de l'accidentalité et de l'infrastructure, notamment connaître les différents indicateurs d'accidentalité (taux, densité, gravité, potentiel) et d'infrastructure (sécurité inhérente) ;
- Savoir appréhender la fiabilité de ces données et indicateurs, et savoir les interpréter.



## PUBLIC



- Les agents des sociétés concessionnaires d'autoroutes en charge du pilotage et/ou de la mise en œuvre de l'étude d'enjeux SURE ;
- Les agents des Conseils régionaux, Conseils départementaux et Métropoles en charge du pilotage et/ou de la mise en œuvre de l'étude d'enjeux SURE ;
- Les consultants des bureaux d'étude ou tout prestataire privé chargés de réaliser tout ou partie de l'étude d'enjeux SURE.

# PROGRAMME



## JOUR 1

**9h30-11h00** : Présentation de la démarche

**11h00-11h30** : Exercices

**14h00-15h30** : Réaliser le sectionnement du réseau

**15h30-16h00** : Exercices

## JOUR 2

**9h30-11h00** : Réaliser l'état des lieux de l'accidentalité

**11h00-11h30** : Exercices

**14h00-15h30** : Réaliser l'état des lieux de l'infrastructure

**15h30-16h00** : Exercices

## JOUR 3

**9h30- 11h00** : Evaluer la sécurité inhérente de l'infrastructure

**11h00-11h30** : Exercices

**14h00-15h30** : Hiérarchiser son réseau et choisir des itinéraires prioritaires

**15h30-16h00** : Exercices et évaluation



## LES ATOUTS DU CEREMA

- Des équipes pluridisciplinaires et expertes (aménageurs, ingénieurs, techniciens)
- De nombreuses années d'expérience opérationnelle au service des collectivités territoriales
- Des participations actives à l'édition de normes et règlements, aux côtés des pouvoirs publics et de réseaux de partenaires et d'experts reconnus

## COORDINATION DE LA FORMATION

**Gabriel Kleinmann**

Chef de Projets sécurité infrastructures aménagements  
au Cerema Territoires et ville

## INFORMATION ET INSCRIPTION

[formation.catalogue@cerema.fr](mailto:formation.catalogue@cerema.fr)